Trujas

CONCESSIONNAIRE – REPARATEUR AGREE

5, Avenue Roger Hennequin – CS70569
78197 TRAPPES
Tel : 01 30 16 22 22

SAS au capital de 4 000 000 €
RCS Versailles 493 445 878 APE 4511Z
Siret 493 445 878 00017
N° TVA Intracommunautaire FR82 493 445 878

SIEGE SOCIAL - TRUJAS SAS
SIRET 493 445 878 00017
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569 - 78197 TRAPPES
TEL : 01-30-16-22-22

PEUGEOT by Trujas

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 11/06/2025
VIREMENT Echéance le : 31/07/2025 DS 7 CROSSBACK (X74) DS7
CCS : KEVIN LEPEINGLE TVA : Véhicule mis en circulation le 17/09/2021

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-364558	0130184		DS	VR1J4DGZUMY527903	GB-262-WF	99196	64050

Désignation	N° Pièce		Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
A : REVISION								
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	1619850980		1,00	4	2,87	15,00	2,44	2,44
E:FILTRE HUILE PSA	1629084080	TR05-3	1,00	4	13,78	25,00	10,33	10,33
(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	1637755180	TRKEKE	1,00	4	1,70	15,00	1,44	1,44
(MKT) HUILE MOTEUR	9730C7		4,00	4	16,95	15,00	14,41	57,63
*OPERATIONS SYSTEMATIQUES	MEC1		1,50	4	72,50		72,50	108,75
JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL	016488	TR43-1	1,00	4	3,19	10,00	2,87	2,87
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 183,46 (220,16 TTC)								
B : CONTROLE DU PH DU LIQUIDE REFROIDISSEMENT								
*CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEM	MO-SERBOX		1,00	4	72,50		72,50	72,50
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 72,50 (87,00 TTC)								
C : REMPL BOUGIES ALLUMAGE								
BOUGIE D ALLUMAGE MOTEUR	9830941680	TR03-3	4,00	4	31,25	25,00	23,44	93,75
*REMPL BOUGIES ALLUMAGE	MO-SERBOX		0,50	4	72,50		72,50	36,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 130,00 (156,00 TTC)								
D : REMPL LIQUIDE FREIN								
LIQUIDE DE FREIN	1610725580	TR50-3	2,00	4	12,64	15,00	10,74	21,49
*REMPL LIQUIDE DE FREIN	MO-SERBOX		0,50	4	72,50		72,50	36,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION D 57,74 (69,29 TTC)								
E : REMPL FILTRE HABITACLE								
E:LOT 2 FILT HAB CHARBON PSA	1609998880	TR05-2	1,00	4	35,50	25,00	26,62	26,62
*REMPL FILTRE HABITACLE	MEC1		0,20	4	72,50		72,50	14,50
SOUS-TOTAL INTERVENTION E 41,12 (49,34 TTC)								
F : REMPL COURROIE ACCESSOIRE								
COURROIE COMMANDE ACCESSOIRE	9831600980		1,00	4	51,25	13,00	44,59	44,59
*REMPL COURROIE ACCESSOIRE	MEC1		0,40	4	72,50		72,50	29,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION F 73,59 (88,31 TTC)								

Total hors taxe €	Montants T.V.A. € acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C €

COORDONNEES BANCAIRES :
Banque Nationale de Paris (BNP)
Code IBAN FR76 3000 4025 5200 0103 3311 407
code BIC BNPAFRPPIFO

FACTURE LIBELLEE EN EUROS

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande

Echéance le : 31/07/2025

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."

Trujas

CONCESSIONNAIRE – REPARATEUR AGREE

5, Avenue Roger Hennequin – CS70569
78197 TRAPPES
Tel : 01 30 16 22 22

SAS au capital de 4 000 000 €
RCS Versailles 493 445 878 APE 4511Z
Siret 493 445 878 00017
N° TVA Intracommunautaire FR82 493 445 878

SIEGE SOCIAL - TRUJAS SAS
SIRET 493 445 878 00017
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569 - 78197 TRAPPES
TEL : 01-30-16-22-22

PEUGEOT by Trujas

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 11/06/2025
VIREMENT Echéance le : 31/07/2025 DS 7 CROSSBACK (X74) DS7
CCS : KEVIN LEPEINGLE TVA : Véhicule mis en circulation le 17/09/2021

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-364558	0130184		DS	VR1J4DGZUMY527903	GB-262-WF	99196	64050

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
G : REMPL BATTERIE DE SERVITUDE							
BATTERIE 12V	9822616180 TR67	1,00	4	229,43	15,00	195,02	195,02
*REMPL BATTERIE SERVITUDE	MEC1	0,50	4	72,50		72,50	36,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION G 231,27 (277,52 TTC)							
H : INTERVENTION H							
DECHETS MEC CLIENTS PAYANTS	DMCP		4	5,00		5,00	5,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION H 5,00 (6,00 TTC)							

**** Prenez rendez-vous en ligne sur Peugeot.fr ****
**** Trujas vous offre le lavage de votre vehicule ****

Total hors taxe €		Montants T.V.A. € acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C €
PI : 456,18		(4) 20,000			
MO : 333,50	**794,68**	794,68			**953,62**
DIV : 5,00		158,94			

COORDONNEES BANCAIRES :
Banque Nationale de Paris (BNP)
Code IBAN FR76 3000 4025 5200 0103 3311 407
code BIC BNPAFRPPIFO

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
01-364558	0130184	64050

Echéance le : 31/07/2025

11/06/2025 953,62

FACTURE LIBELLEE EN EUROS

MO facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."